

nouvelles qui existent et trouver des règlements appropriés à la votation pour que tous ceux qui devraient avoir le droit de vote obtiennent ce privilège.

La première question qui vient à l'esprit quand on parle d'abaisser l'âge des votants c'est la question de la responsabilité. Laissez-moi citer brièvement le rapport du comité spécial de l'Assemblée législative d'Ontario sur la jeunesse. A la page 294, nous trouvons ce qui suit:

A l'âge de 18 ou 20 ans, les jeunes gens sont généralement plus instruits et mieux informés de nos jours que n'importe quelle génération précédente au même âge. Une des plus grandes faiblesses constatées par le comité dans ses nombreux contacts avec les jeunes gens, c'est que les adultes ne peuvent donner aux jeunes une responsabilité proportionnée à leurs connaissances et à leurs aptitudes. Cela résulte probablement de l'impression malheureuse laissée par ces quelques adolescents irresponsables et qui manquent souvent de maturité, impression qui vient trop souvent à l'attention du public. Ils ne représentent sûrement pas les nombreux jeunes gens, stables et de bonnes mœurs, qui forment la majorité de notre jeunesse.

Permettez-moi de signaler que la série d'articles publiés dans de prétendus journaux respectables du Canada, sur la limitation des naissances et la situation à Yorkville, étaient très injustes. L'article qui a paru dans le *Globe and Mail* est un exemple de situation indésirable venant à l'attention du public. Il s'agit tout au moins de nouvelles à sensation diffusées dans le public d'une manière irresponsable. Quoi qu'il en soit, cela est préjudiciable à la majorité des jeunes, surtout à cause de la façon dont les choses sont présentées. Il ne s'agit que d'un groupe très restreint.

Le droit de vote se résume à une question de responsabilité. L'un des problèmes qui se posent aux jeunes aujourd'hui c'est qu'il n'ont pas assez souvent l'occasion de faire l'apprentissage de la vie. Le sort m'a favorisé, mais mon père m'assure qu'il était obligé d'aller chercher le charbon et l'eau et de faire les menus travaux de la maison chaque jour. A cette époque, le chauffage électrique n'existait pas ni le service d'eau à domicile. Il est très difficile de confier des responsabilités aux enfants quand on vit en appartement ou dans nos maisons actuelles. Les parents qui veulent inculquer à leurs enfants le sens du devoir sont obligés de se creuser la cervelle pour leur trouver des choses à faire.

La façon dont on élève les jeunes aujourd'hui en fait presque inévitablement des parasites qui vivent aux dépens de la société. Nous leurs refusons toute occasion de participer à la vie de la collectivité en les enfermant dans un système qui les exclut presque

du courant principal de la société canadienne. Les jeunes vont à l'école si longtemps dans notre société qu'ils finissent par croire qu'ils ne feront rien d'autre de leur vie. Ils ont très peu d'occasion de rendre service à la collectivité.

Il n'est pas étonnant de trouver des collectivités comme Yorkville composées de jeunes gens détachés de notre société moderne. Ils estiment n'avoir aucun rôle à jouer dans la plupart des sphères de notre société canadienne. Ce n'est pas surprenant, car de fait nous les repoussons et les isolons. Nous oublions presque entièrement que certains de ces jeunes sont sensibles et doués, mais qu'ils ne peuvent s'adapter aux circonstances actuelles. Ils sont forcés de mener cette existence isolée pendant plusieurs années ou peut-être durant toute leur vie. Ce problème semble avoir toujours existé, mais aujourd'hui, dans notre société, nous semblons l'encourager, peut-être pas sciemment, mais de façon détournée. Nous ne nous intéressons pas suffisamment au problème.

• (5.10 p.m.)

Dans un régime démocratique, j'aime croire que c'est la responsabilité qui assure sa survivance. Nous pouvons attirer nos jeunes dans le régime politique, au centre de notre société canadienne, pourvu que nous soyons disposés à leur accorder un rôle. Le moyen le plus facile de le faire serait de les associer à ce qui est peut-être la fonction la plus importante dans une société libre, c'est-à-dire la fonction politique, et de leur attribuer un rôle. Ils en seraient alors des participants. Je crois que les jeunes veulent s'engager dans ce domaine, ils veulent pouvoir assumer cette responsabilité et nous pouvons les aider à s'intéresser davantage à la société en abaissant l'âge des votants de 21 à 18 ans.

Si nous le faisons, cela donnerait une avance aux provinces qui n'ont pas abaissé l'âge où l'on peut voter. Il est à remarquer, toutefois, que jusqu'à présent le gouvernement fédéral n'a pas été un chef de file à cet égard mais qu'il s'est borné à emboîter le pas, car il n'a rien fait encore dans ce domaine. J'espère que ce bill, d'autres bills analogues et des projets de résolution inscrits au *Feuilleton* seront déferés au comité permanent des privilèges et élections afin que ce comité puisse étudier toutes les implications de ces mesures.

Je dois aussi souligner que le comité spécial du gouvernement de l'Ontario a recommandé que l'âge des électeurs soit abaissé à 18 ou à 19 ans. On s'est demandé si ce devait être 18 ou 19. Ce qui est important, c'est que